



LE HÉRISSON

Expressions de Faulquinois

Directeur de la publication Patrick BONNET – ISSN 1968-9837 -

Numéro : **Spécial coup de projecteur sur la réalité municipale**

- Dépôt légal juin 2021- Imprimé et distribué par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique.

Edito : « Procédurier », un mot employé trop vite et souvent à tort, pour désigner quelqu'un qui chercherait le conflit ou multiplierait les recours par nuisance. On m'a souvent qualifié ainsi, pourtant, mes actions en tant qu'élus d'opposition n'ont jamais eu ce but : il s'agissait simplement d'exercer le contrôle démocratique, prévu par la loi et indispensable au bon fonctionnement de la commune.

Contester une décision, demander des comptes, exiger des documents ou signaler une irrégularité : c'est exercer un droit et remplir un devoir démocratique. Dans une commune, deux fonctions sont essentielles : gouverner, pour la majorité ; contrôler, pour l'opposition. Et ce contrôle n'est pas optionnel : il est légalement prévu par le Code Général des Collectivités Territoriales. L'opposition doit vérifier la régularité des décisions, demander communication des documents, s'assurer de la transparence des projets, protéger les habitants et, en cas de blocage, saisir les autorités compétentes. **Faire respecter la loi n'est pas être procédurier : c'est être responsable.**

Chacune de mes actions a été guidée par le devoir : représenter les citoyens, refuser de laisser passer des décisions contestables, obtenir la transparence là où aucune explication n'était fournie. **Si j'avais fermé les yeux, alors oui, j'aurais été fautif.**

Face à un refus de communiquer un document obligatoire, quand une délibération paraît irrégulière ou quand des choix engagent durablement la commune sans justification, un élu d'opposition n'a que trois options : se taire, renoncer, ou faire respecter la loi. **Recourir à la justice n'est pas un conflit : c'est une demande de clarification.**

Un élu qui ne demande jamais d'explications, ne signale jamais d'irrégularités et ne défend pas les habitants serait accusé de laisser faire. Pour ma part, j'ai choisi d'être cohérent : vigilance, transparence, loyauté. **Que dirait-on si je n'avais rien fait ?**

Si demain je me présentais aux municipales, ce serait avec la même ligne de conduite : loyauté, transparence, respect des règles et défense des habitants. **Patrick Bonnet**

Pourquoi Le Hérisson dérange : la vérité plutôt que la complaisance



Depuis 2008, je dirige la publication d'information **Le Hérisson**. Au fil des années, nous avons ainsi mis en lumière des pratiques contestables, des décisions obscures, et parfois des silences éloquentes. Ce travail n'a jamais eu d'autre objectif que d'informer honnêtement les Faulquinois sur ce qui relève de leur quotidien, de leurs droits, et de **l'usage qui est fait de l'argent public.**

Aucun de nos articles n'a fait l'objet d'une plainte. Une seule fois, un élu a tenté d'attaquer **Le Hérisson** pour diffamation : il a perdu, **peut-être parce qu'il est difficile d'attaquer ce qui est exact.**

Contrairement à ce que prétendent certains élus lorsqu'ils se sentent bousculés, **Le Hérisson** n'a jamais cherché la polémique : nous cherchons la vérité, les faits, et la cohérence. Et lorsque les institutions locales se montrent défaillantes, nous estimons qu'il est de notre devoir d'en rendre compte, précisément **pour protéger les citoyens et rappeler les fondamentaux de la démocratie locale.**

Laissez-moi vous raconter une scène qui résume parfaitement cet état d'esprit. Dans l'un des tout premiers numéros du Hérisson, je proposais une simple amélioration : inverser l'entrée et la sortie du rond-point en face du Crédit Mutuel. Plus logique, plus fluide, bien meilleure visibilité, **allez voir, vous comprendrez.** Lors d'une réunion de commission à l'époque, le sujet fait surface. Les élus présents admettent que l'idée est bonne. Et là, l'adjoint qui préside la réunion, lâche la phrase qui tue : « *Si nous le faisons, ce serait donner raison au Hérisson.* » Rideau. Discussion close. **Le bon sens jeté à la poubelle pour éviter d'admettre qu'une suggestion extérieure, pire, venant du Hérisson, pouvait être pertinente.**

Vous pouvez relire nos publications : Flashez le QR Code =>



Avertissement : Un Hérisson plus fourni que jamais : pardonnez sa longueur, mais ne manquez rien de votre ville. Ce numéro ne se lit pas, il se vit : plongez au cœur de votre ville et de ses actualités.

Après avoir défini mon rôle et celui de l'opposition, intéressons-nous à la gestion concrète de la mairie depuis l'arrivée de Madame KEMPENICH. Patrick Bonnet.

Une maire élue... par 20 personnes, pas par les Faulquinois

Madame la Maire Béatrice KEMPENICH a pris ses fonctions en mars 2024, suite à la démission de Monsieur BIANCHIN, redevenu simple conseiller municipal. Elle était la seule prétendante, même si ce n'était clairement pas la préférence d'une partie des élus. Le conseil municipal de Faulquemont compte 29 membres. Lors du vote, Madame la Maire a obtenu 25 voix pour et 4 abstentions. Mais un détail mérite d'être relevé : parmi les 25 voix, 5 provenaient d'élus absents, qui s'étaient contentés de donner leur procuration. Autrement dit, $25 - 5 = 20$ élus présents ont effectivement voté pour elle.

Madame la Maire n'a donc pas été élue par « les Faulquinois », mais par 20 élus présents... ce qui est légèrement différent des 3650 électeurs que comptent Faulquemont et Chémery réunis. Nous sommes donc très loin de l'affirmation de Madame KEMPENICH, qui déclare dans un article de presse : « *Je me **l'**présenterai devant les Faulquinois.* ». « En vrai », elle devrait dire « *Je me **présenterai** devant les Faulquinois* ».

Quand la communication embellit la trajectoire professionnelle

Même sa présentation dans la presse locale mérite quelques éclaircissements. Lorsqu'elle se décrit comme « *un pur produit des collectivités* », on comprend surtout qu'elle n'a exercé que dans la fonction publique. Après un passage à Metz, elle rejoint la mairie de Saint-Avold. Dans sa présentation, elle indique avoir été Directrice Générale des Services (DGS). C'est exact.

Mais c'est peut-être une ligne qu'elle gagnerait à ne pas trop mettre en avant, car quelques mois plus tard, elle n'a pas été maintenue dans ses fonctions de DGS. Après quoi, encore quelques mois plus tard, elle rejoignait une autre collectivité. Dès lors, lorsqu'elle affirme vouloir mettre « *son parcours professionnel et ses connaissances au service de la commune* », certains Faulquinois peuvent légitimement lever un sourcil. Le parcours réel apparaît moins linéaire et moins solide qu'elle ne le présente.

Entre programme officiel et ambitions personnelles : le grand écart

Toujours dans la presse, la nouvelle maire présente son programme, **un nouveau, le sien** comme si celui-ci avait été approuvé par les Faulquinois lors d'une élection normale. Elle oublie que les faulquinois-es l'ont élue en 2020 sur la liste et le programme de **l'ancien maire BIANCHIN**. Pour ne rien arranger, elle fait elle-même la différence en précisant bien : « *ce n'est pas mon programme, c'est le sien* ».

Sauf qu'elle n'a pas le droit de modifier ce qui a fait élire l'équipe de **l'ancien maire BIANCHIN**, dont elle était colistière. Là, on tombe dans **une forme de tromperie**.

Or, de nombreuses promesses demeurent entièrement non tenues :

Cimetière : signalétique intérieure **inexistante** ; **Structure médicale près du Super U** : avec spécialistes et table de radiologie, **jamais réalisée** ; **City-stades** promis à l'étang de Chémery et au futur parc du Plan d'eau, **toujours absents**. **Salle d'athlétisme** : vestiaires et toilettes **restés en l'état** ; **Anciens terrains de tennis** : transformation en aires d'entraînement tous temps, avec éclairage, **oubliée** ; **Place du Bas-Steinbesch** : réaménagement **non réalisé**, terrain de boules et mobilier urbain **manquants** ; **Cité minière** : après dépollution, **les parcelles attaquées par les scolytes n'ont pas été reboisées** ; **Parcours pont de la Rue de Nancy / pont du Moulin Bleu** : travaux de renaturation, pistes cyclables et chemins piétonniers **non réalisés** ; **Place Monroë** : **revalorisation non entamée** ; **Lutte contre l'incivilité et circulation en ville** : **progrès quasi inexistants** ; **Voiries et trottoirs** : mise à niveau programmée pour Longchamp, Cité minière, Rue de Tritteling, Avenue du Collège, Rue de Pontpierre, Rue de Pont-à-Mousson, **peu ou pas réalisée** ; **Sécurité des bâtiments et axes routiers**, incluant vidéosurveillance, **non mise en œuvre** ; **Centre de soins, 7 rue de Nancy** : **aucun travaux réalisés** ; **Chalet Marie-Reine, Synagogue et Herrenwald** : **valorisation ou rénovation inexistante** ; **Village senior** (à l'arrière de la rue de Pont-à-Mousson) : projet promettait résidence autonomie, habitat inclusif pour personnes en situation de handicap, pavillons seniors et logements en colocation pour personnes vieillissantes ou handicapées, **rien n'a été réalisé**.

Il ne reste que quelques mois avant les élections municipales

Pour que cette équipe finalise un programme qui constitue l'engagement de la majorité.

Quand les caisses se vident, certains continuent de faire leur liste au Père Noël

Alors que le budget de l'État n'est toujours pas voté et que les subventions accordées aux communes par le département et la Région restent conditionnelles, de nombreux journaux titrent : « *Les collectivités locales sont appelées à se serrer la ceinture* », **Alors** qu'on découvre dans la presse que la réalisation de la future cité judiciaire de Nancy pourrait être retardée en raison des restrictions budgétaires, et que le ministre de la Justice est même allé jusqu'à demander « *aux collectivités de contribuer au renouvellement de ses tribunaux* »,

Alors qu'à Bouzonville, le maire indique dans la presse que la commune traverse « *une année d'incertitudes financières* », **Alors** que Madame KEMPENICH, elle-même, reconnaît dans la presse que : « *La loi de finances n'est pas du tout favorable aux collectivités* » que « *le fonds vert est en baisse* » que « *nous n'avons pas de visibilité sur les dotations d'équipement des territoires ruraux* », qu'encore : « *la Région, le Département, le District Urbain de Faulquemont sont aussi touchés par cette loi de finances* ».

Faisant fi de ces contraintes, l'équipe municipale majoritaire, lors du dernier conseil municipal, multiplie les demandes de subventions pour des projets, nouveaux puisque n'apparaissant pas dans la liste ci-dessus : Spots lumineux devant l'hôtel de ville, rues de Metz et Tritteling ; Mise en place d'un arboretum ; Travaux de rénovation de l'église Saint-Vincent, pour un montant de 171 600€, alors que les besoins réels dépasseraient le million d'euros, comprenez qui pourra ; Réhabilitation de la salle du Herrenwald, alors que le bâtiment entier nécessiterait une rénovation complète ; Véhicule propre pour la Police Municipale.

Mais aucune demande de subventions pour le programme municipal initial et officiel de 2020.

On notera également que les dossiers obligatoires pour ces demandes de subventions n'ont jamais été remis aux élus, qui ignorent pour quels travaux ou projets les financements sont sollicités. Aucun chiffrage précis n'est fourni. Pour cette raison, en mon temps, j'avais saisi le Tribunal Administratif, qui m'avait donné raison et annulé une délibération.

Concentration des décisions et filtrage de l'information : un constat inquiétant

Depuis sa prise de fonction, Madame la Maire s'est attachée à multiplier les annonces et les visites symboliques, donnant l'impression d'une action constante. Certains projets, présentés comme des initiatives de ses deux années de maire, étaient déjà en cours avant son arrivée, préparés par son prédécesseur. Madame KEMPENICH utilise l'art de la communication, l'un des exemples les plus frappants concerne la rénovation de l'école du Stade, qu'elle présente comme un succès personnel, alors que les travaux et financements étaient déjà engagés avant son arrivée. Et puisque nous évoquons les travaux, ceux-ci n'ont pas été achevés comme prévu à la rentrée scolaire, plusieurs entreprises refusant de poursuivre au motif qu'elles attendaient d'être payées.

Par ailleurs, la gestion quotidienne de la mairie montre une tendance à concentrer toutes les décisions entre ses mains, avec des informations souvent filtrées sans jamais atteindre les élus, ni les habitants.

C'est la même qui déclarait : *« je souhaite travailler avec les faulquinois, les associer à nos réflexions, m'appuyer sur eux et sur leur expertise d'usage de la ville »* et promettant *« des visites de quartier, des rencontres avec les habitants... »* alors qu'aucune réunion publique n'a jamais été tenue malgré ses promesses.

Horizontal sur le discours, vertical sur le bureau

Le conseil municipal montre des signes de fragilité. Cette majorité apparente masque **des désaccords silencieux** et des abstentions répétées, traduisant un certain malaise parmi les élus dont la soumission n'est plus à démontrer.

Un conseiller municipal a même battu le record de ne plus assister aux conseils municipaux, ni aux différentes commissions depuis presque 5 ans pour un mandat de 6 ans. Un record absolu, sans jamais démissionner, mais n'oubliant pas de donner sa procuration à chaque séance. Peut-être n'avait-il pas compris que sa démission permettait l'entrée d'un nouveau conseiller.

Ces tensions internes peuvent expliquer certaines décisions incohérentes ou opportunistes : des projets sont lancés et annoncés avec fracas, mais leur suivi réel laisse parfois à désirer. Les procurations et absences répétées indiquent que la discipline de vote repose davantage sur la fidélité à l'équipe majoritaire que sur un engagement enthousiaste.

Madame la maire se vante de *« prôner un pouvoir horizontal »*, alors que de nombreux dossiers sont posés sur son bureau en attente de plusieurs semaines sans qu'aucune décision ne soit prise.

Madame la Maire déclare : *« beaucoup déléguer auprès des élus »*, ce n'est pourtant pas la version donnée par ces derniers.

Des affaires sensibles ignorées et mal gérées

Ainsi va cette mairie sous le mandat de Madame KEMPENICH et de ses colistiers, en voulant concentrer toutes les décisions entre ses mains, les dossiers s'empilent sur son bureau, provoquant des retards dans la chaîne de travail. Il est fréquent que les comptes-rendus des conseils municipaux soient transmis et affichés avec plusieurs semaines de retard. S'ajoute à cela un contrôle strict de l'information. La consigne est **« On ne communique pas »**.

Malheureusement pour elle, depuis sa prise de fonction, Madame la Maire Béatrice KEMPENICH s'est construite une réputation de mauvaise gestionnaire entre projets déjà engagés, dossiers sensibles mal gérés, majorité municipale fragile mais soumise.

Des dossiers suivis par Le Hérisson montrent des **problèmes de gestion et de communication** récurrents :

L'appartement de l'école Descartes loué sans qu'aucun travaux n'aient été effectués, sans qu'aucun document officiel n'ait été remis aux locataires : diagnostics plomb, électricité, DPE ... Sans qu'aucun état des lieux d'entrée n'ait été réalisé. Et de surcroît, un appartement qui n'aurait jamais dû être loué pour ... présence d'amiante. **Il en résulte deux plaintes contre la commune.**

L'affaire du cimetière communal : un habitant a découvert que sa tombe est occupée alors que la concession lui appartenait. Avec de plus la disparition du corps de son aïeule, qui, selon les dires de madame la Maire a été placé dans, sic « la fosse commune », avant de se dédire en déclarant, quelques minutes plus tard, « *qu'en fait elle était bien dans la tombe* » ... sans jamais en apporter la preuve. Les documents demandés par le plaignant ne lui ont jamais été remis. **Il en résulte deux plaintes, l'une au pénal, l'autre auprès du tribunal administratif.**

Des associations locales se sont plaintes d'un manque de considération et de dialogue avec les élus, ce qui témoigne de distances persistantes entre l'exécutif et la vie associative faulquinoise.

Comme l'association Atout Photo virée de son local, avec proposition de relogement dans le « vide sanitaire » de l'église Marie-Reine : **Une plainte supplémentaire auprès du tribunal administratif.**

Comme cette autre association occupant ponctuellement une salle de classe avec l'accord de l'ancien maire, et à qui il a également été montré la sortie. **Résultat, elle n'existe plus aujourd'hui.**

La Foire aux vins, édition 2025, s'est vu refuser le prêt des locaux habituels aux prétextes fallacieux. **Résultat : annulée.**

Ces dossiers illustrent une tendance : la communication médiatique met souvent en avant la Maire, tandis que **la gestion concrète et le suivi des projets laissent à désirer.** Pour les deux premières affaires, même les presses nationales se sont emparées des sujets.

Responsabilité partagée : le silence de la majorité

Reprenons ici, une phrase de l'Edito : « *Chacune de mes actions a été guidée par le devoir : représenter les citoyens, refuser de laisser passer des décisions contestables, obtenir la transparence là où aucune explication n'était fournie. Si j'avais fermé les yeux, alors oui, j'aurais été fautif.* ».

Là je renvoie la faute, car à mon sens, le plus grave aujourd'hui, est l'absence de réaction des élus de la majorité, voir ci-après, qui approuvent toutes les décisions, lorsqu'ils sont présents, sans quasiment poser des questions, ni demander des explications.

Les dames : Sonia **BASBAGILL-DIOUF**, Stéphanie **BOUL**, Isabelle **BUGOT**, Violette **COMBAS**, Eliane **LECLERE**, Charlotte **LOUIS**, Cassandra **RIBU**, Evelynne **SPANNAGEL**, Valérie **STAUB**, Sophie **VOGEL-ROLLIN**, Naïma **ZAÏD**.

Les hommes : Fabien **ALBERT**, Mathhieu **BERTOZZO**, Bruno **BIANCHIN**, Pierre **BLANCHARD**, Hervé **BOULLEE**, Stéphane **CHAPPELLIER**, Jean-Luc **DUPONT**, Alain **KOPPERS**, Lilian **MARION**, Marcel **MILAZZO**, Félix **PEZZA**, Serge **PIERSON**, Dominique **RIOTTE**.

Face aux incohérences, Le Hérisson reste vigilant

Dès la prise de fonction de madame KEMPENICH, **Le Hérisson** s'est donné une année et demie de silence afin de laisser sa chance à madame la Maire et son conseil. Ce qui fit croire à celle-ci, et raconter ici et là, que **Le Hérisson** en avait personnellement contre son prédécesseur et, selon ses dires, rien contre elle.

Elle s'est alors crue libre de faire ce qu'elle voulait, même à s'asseoir sur le droit (**une 6^{ème} plainte a été adressée au tribunal judiciaire de Metz**).

Mais voilà, devant toutes ses incohérences, et fidèle à sa ligne éditoriale depuis 2008, le rôle du **Hérisson** est resté inchangé : **informer honnêtement, vérifier les faits et mettre en lumière la réalité.**

Rumeurs, intrigues et ambitions municipales

Alors que les prochaines élections municipales approchent, les rumeurs tournent en boucle. **Info, intox**, tout et son contraire se dit :

Comme celle-ci, où l'adjoint au maire **BLANCHARD**, aurait négocié avec la candidate **KEMPENICH** une place sur sa liste en conservant son poste d'adjoint et la présidence du syndicat des eaux. Avec presque 1700€ cumulés, il faut dire que la place est bonne... habitant à 200 mètres dudit syndicat. **Info ? Intox ?**

Ou encore celle-ci, la maire déléguée de Chémery, membre de l'équipe majoritaire serait en train de former sa propre équipe contre celle de la candidate **KEMPENICH**. Deux équipes de la liste majoritaire, ayant voté à l'unisson les mêmes sujets aujourd'hui s'opposant à quelques mois des municipales. **Info ? Intox ?**

Afin de préparer l'avenir de Faulquemont et Chémery sur les bons sujets, avec les élus d'opposition nous lançons une grande enquête citoyenne afin de recueillir votre avis et vos besoins.

Nous sommes là pour vous représenter, non pour décider à votre place.

Flashez le QR Code =>

